L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 30 JANVIER 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1y

DEMANDES.

ON demande une française pour faire le ménage d'un haut de maison, s'occuper des enfants et comprenant l'anglais. S'adresser 278 rue Joséphine, de 10 A. M. à 1 P. M. On demande des références. 28 janv—2f

A VENDRE.

A VENDRE en bloc un magasin de comestibles et de fournitures de navires No 174 rue Orléans, avec achalandage, un cheval et une charrette, etc. Un bail sera consenti, si l'acquéreur le désire; l'immeuble aussi est à vendre, le propriétaire se retirant des affaires. S'adresser sur les lieux. 26 jan—7t

A LOUER.

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin Ste-Anne et Decatur. 11 janv—1y

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

H. J. Bruning vs M. et Mme Chas E Boehler.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 25,623—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 30 janvier 1894, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet du la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, installations de café, comptoirs, liqueurs, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

20 janv—20 23 30

Emile Kuntz vs. H Rolling.
Edward C. Murphy vs. le même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,250 et 19,251.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux anciennement occupés par le défendeur dans cette affaire, connue comme la "Chicago Sale Stable," au No 250 de la rue Carondelet, au coin de l'avenue Howard, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 7ème jour de février 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Desk, Selle, Chaises, Tables en bois, Harnais, Buggy, Meule, Essieux, Machine à percer, lot de vieux fers, lot de fers neufs, buggy, lot de vis, engrenage, un lot de cercles, un lot de rais nouveaux, un lot de roues, couvertures de voitures, un lot de flanelles et portières, etc., etc., d'après un inventaire enregistré à mon bureau, saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

23 janv—23 30—fév. 7.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Rebecca R. Pindell, veuve de John R. Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,550—Division D.—Attendu que James B. Pike a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rebecca R. Pindell, veuve de John R. Pike, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

30 janv—30—fév 3 8

Succession de Michael Doody.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,512—Division E—Attendu que Matthew Doody a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Doody, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 janv—28 31—fév 6

Succession d'Alexandre Escuti.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,140—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

27 jan—27 31 fév 4

Succession de Simon E. Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,509—Division C.—Attendu que Mme Ella Mayer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon E. Marx, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

26 janv—26 30—fév 4

Succession de Samuel Browne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,885—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Lucien Soniat et Charles T. Soniat, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.

25 janv—25 30—fév 3

Succession de John A. Casbergue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,325—Division E—Attendu que Mme Pauline Casbergue, femme de G. D. Coulon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de John A. Casbergue, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

A. V. FLOTTE, Greffier

25 janv—25 30—fév 3

Succession d'Henri de Brueys.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,278—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Gabrielle Gutierrez veuve en communauté et exécutrice testamentaire de la succession d'Henri de Brueys, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

24 janv—24 28—fév 2

Succession de John V. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,479—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Emma P. Moore, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

23 jan—23 27 fév 1

Succession de Wm. J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 15,964 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

24 janv—24 28—fév 2

Vingt-septième Etat Annuel
—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS. LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1893 :

Primes sur incendies	$252,605 68	
Primes maritimes	867 79	
Primes des rivières	384 47	
	$253,857 94	
A ajouter: Primes non acquises de 1892	47,378 85	
Total		$301,236 79
A ajouter: intérêt et profits et pertes	$20,022 35	
Moins salaires et dépenses générales	14,107 95	
		5,914 40
Fonds de surplus, 1892		6,481 69
Total		$313,632 88
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$113,159 28	
Sur risques maritimes	382 77	
Sur risques de rivières	134 33	
	$113,676 38	
Réassurances	49,033 51	
Primes remises et commissions	77,109 10	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	7,829 78	247,648 27
Profits bruts		$65,984 11
Réservé pour—		
Primes non expirées de 1893	$49,616 94	
Pertes d'incendies non payées	15,201 32	
Fonds de surplus	1,165 85	65,984 11

ACTIF.

Billets pour primes	1 30
Primes en voie de collection	38,269 25
Prêts sur nantissement	2,500 00
Prêts sur hypothèque	1,290 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	86,852 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	32,201 50
Bons d'Etat de la Louisiane	10,475 00
Bons Ierc hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	17,796 58
	$265,984 11

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	1,165 85
Réserve pour primes non expirées	49,616 94
Réserve pour pertes non payées sur incendie	15,201 32
	$265,984 11

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
ERNEST CHASSANIOL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1894.

GEO. H. BRAUGHN, Notaire.

14 jan—1m

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 104 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.

La Compagnie publie le rapport suivant couvrant une période de (10) mois, du 1er mars 1893 au 31 décembre 1893.

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$150,240 12	
Sur risques maritimes	1,909 99	
Sur risques de rivières	4,084 30	
	$156,234 41	
Primes non-acquises l'année dernière maintenant acquises	$0,515 00	$206,749 41
Primes non-acquises du 1er mars 1893 au 31 déc. 1893		$62,493 76
		$144,255 65
Pertes payées—		
Sur risques de feu	49,687 46	
Moins réservé l'année passée pour pertes non ajustées	10,337 00	
	$39,350 46	
Sur risques maritimes	131 44	
Sur risques de rivières	1,077 11	
	40,559 01	
Primes retournées	18,729 13	
Ré-assurances	4,843 89	
Dépenses brutes	7,230 38	
Salaires	12,510 00	
Taxes	5,121 66	
Frais de cour et d'avocat	203 95	
Commissions	12,386 68	
	61,025 69	$101,584 70
		$42 670 95
Moins—Réserve pour pertes non ajustées		10,246 00
		$32,424 95
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer		$16,637 48
Bénéfice		49 062 43
Moins dividendes de juin $7,500 et de décembre, 12,000		19,500 00
Profits nets		$29,562 43

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	$5,153 23
Billets garantis	23,187 76
Primes en cours de collection	21,954 67
Propriétés foncières	163 660 55
Argent comptant	43,476 87
Actions de banques et d'assurances (valeur du marché)	23,468 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	6,780 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,000 00
Bons à primes (valeur du marché)	30,610 40
Nouveaux consols (valeur du marché)	19,500 00
New Orleans Gas Light Co. (valeur du marché)	17,700 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)	6 120 00
Meubles de Bureau, etc	2,400 00
Jugements	600 00
Montant de sucre et mélasse en main	4,500 00
	$370,117 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment devant moi, en mon bureau No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne., ce 10me jour de janvier 1894.

JAMES FAHEY, Notaire.

11 janv—1m

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

JANVIER 1894.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Anquetille, Auguste	Gougey, Auguste
Antoine, Alexandre	Mme J Hiegel
Bretot, Barthélemy	Humbert, Nicolas
Baudat, Jean Emile	Peré, Pierre
Betbeder, Jean	Médan, Michel
Bordages, Bertranot	Ortet, Bertrand
Courtiès (veuve) née Dastugue	Philippe, Victor Ernest
Cohen, Mathilde	Pignard, Mme Ve, née Adèle Benoit
Camel, Jean Marie	Riche, Jules Védaste
Charcot, Emile	Saux, Thomas
Dubarry	Soulès, F
Dupire, Josué	Sylvestre, Joseph
Fachan, H	Tarac, Jules
Fraisse (veuve) née Stewart	

LETTRES.

Masson, A. J.
Simonnet (Mad. Antoine J. F.)

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Consul de France,
Signé: G. B. D'ANGLADE.

Onzième Etat Annuel
—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1893:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendis	$562,133 53	
Sur risques de rivières	11,998 66	
Sur risques de mer	5,962 52	
		$580,094 71
A ajouter:		
Primes non acquises de 1892		154,936 89
Total des primes		$735,031 60
A ajouter		
Intérêt et profits et pertes		6,631 36
Total des recettes		$741,662 96
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$283 094 43	
Sur risques de rivières	1 943 47	
Sur risques maritimes	3,215 28	
	$288,253 18	
Moins montant réservé l'année passée (1892) pour pertes non-ajustées	43,910 48	
Total pertes payées pour 1893	$244,342 70	
Primes remboursées cancellations et commissions	185 272 57	
Réassurances	47,801 99	
Taxes et licences	12,355 39	
Dépenses générales, bureaux loca et agences, salaires loyer, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciaires, annonces, etc	57,290 89	
Total des débours		$546,863 54
Balance		$194,799 42
Fonds de réserve de 1892		14,264 90
		$209,064 32
Réservé pour risques non terminés de 1893	$138,016 96	
Réservé pour pertes non ajustées de 1893	44,833 30	
Réserve et fonds de surplus	26,214 06	
		$209,064 32

ACTIF

La compagnie possède l'actif suivant:

Comptant en main—		
En banque	$73,640 73	
Au bureau	12 67	$73,653 40
$85,000 bons consolidés de la ville de la Nlle-Orléans, émission Gross can		86,700 00
$115,400 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, incluant les numéros tirés		192,424 80
$50,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, nouveaux		48,000 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)		10,220 00
35 actions de la N. O. Warehouse Company		525 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange		125 00
Une action French Opera House Association		100 00
Primes en cours de perception		93,911 19
Meubles, accessoires, coffre-forts, Mappes, etc., bureau local et agences		3,689 00
		$509,348 32

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve et de surplus	26,214 06
Réservé pour risques non expirés de 1893	138,016 96
Réservé pour pertes non payées et non ajustées de 1893	44,833 30
Dividendes non payés	284 00
	$509,348 32

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1894.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci dessus en représente correctement la situation.

(Signé): FRANK RODER.
FRED. G ERNST.
JOSEPH SCHWARTZ.
THOS. J. WOODWARD,
Comité de finances.

Nlle-Orléans, Lne, 1er janvier 1894
18 jan—1m

Vingt-quatrième Etat Annuel
— DE —

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Pour l'année expirée le 31 décembre 1893

Primes reçues:		
Sur risques de feu		2,625 69
Sur risques de rivière		2,111 62
		$210,426 56
A ajouter, primes non acquises de 1892		45,983 00
Primes totales		$256,409 56
A ajouter, intérêts		9,457 67
Revenus		$265,867 23
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$74 664 79	
Sur risques de marine	1,453 51	
Sur risques de rivière	126 28	
Total des pertes payées	$76,244 58	
Retour de primes et cancellations	31,105 02	
Commissions	27,452 77	
Réassurances	19 004 15	
Taxes et Licences	4 002 41	
Profit et Pertes	1,733 85	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	30,715 84	
Débours		$190,258 62
		$75,608 61
A déduire:		
Primes non acquises	$46,854 00	
Pertes ajustées et non ajustées	8,650 00	55,504 00
Bénéfices net		$20,104 61

ACTIF.

Argent en banque	$ 30,144 26
$10 000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	11,350 00
$60,260 Bons à Primes de la vl Orléans	100,182 25
$75 000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane	73,125 00
$44,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans 6 0/0	45,540 00
$20,000 Bons Constitutionnels de la Nlle-Orléans 4 0/0	20,300 00
Actions	28,200 00
Prêts sur hypothèque et billets à recevoir	22 353 26
Primes en voie de recouvrement	29,963 22
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$363,657 99

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	1 614 90
Réservé pour primes non-acquises	46,854 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées	8,650 00
	$357,118 90

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire.
GEO. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 13 janvier 1894.

GEO. C. ANDRY, Notaire Public.

16 janv—Mar Jeu Dim

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant l'encoignure des rues Gasquet et White, dans l'ilet borné par les dites rues et des rues Canal et Broad.

Augustin B. Wheeler vs. Frank G. Marrero.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 41,271—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 février 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Trois lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans Etat de la Louisiane dans l'ilet No 607, borné par les rues Gasquet, Canal, White et Broad désignés par les numéros vingt-sept, vingt huit et trente-neuf, d'après une esquisse annexée dans la marge d'un acte de vente par P. O. Fazende et E. O Sexan, à G. H. Tichenor, exécuté pardevant Charles T. Soniat, notaire, le 22 mai 1891, et mesurant comme suit Lots Nos 27 et 28 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de cent cinquante-trois pieds huit pouces et six lignes, entre lignes égales et parallèles, le tout en mesure américaine.

Le lot No 39 forme l'encoignure des rues Gasquet et White et mesure trente pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue White, sur une profondeur et façade sur la rue Gasquet de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, le tout mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25 jan—25 fév 1 8 15 22 28

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI — SHORTEST QUICKEST AND BEST WITH THROUGH SLEEPING CARS — 11 HOURS TO BIRMINGHAM

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.—No 40,314.

Succession de John Champion Hood.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 25 Allée Commerciale (rez-de-chaussée)—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, daté le 8 décembre 1893, et à moi adressé, je procéderai à vendre, MERCREDI, 28 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, la propriété suivante:

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville [dans la partie anciennement appelée Greenville, dans la paroisse Jefferson, en cet Etat], dans l'ilet désigné comme le No Trente, sur le plan originel de Greenville, qui est borné par la ligne d'Audubon, ou le Upper City Park, ou l'ancienne propriété Foucher, les rues Walnut, Ferdinand et Oliver, et est composé de plusieurs lots de terre, désignés par les lettres A et M, et mesurant quarante sept pieds de face à la rue Walnut sur quatre-vingt-dix-sept de profondeur et face à la rue Oliver, et s'étendant à travers, en profondeur, à la ligne du dit Audubon park.

Conditions Comptant; les taxes de 1894 devant être assumées par l'acquéreur

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 janv—28—fév 4 11 18 21 25 28

VENTE DE SYNDIC.

SAMUEL MEYERS
—vs—
SES CREANCIERS.

No 39,405—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 53 rue Poydras, entre les rues Tchoupitoulas et Sud Peters, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le troisième jour de février 1894, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

106 comptes ouverts; deux billets à ordre; un lot de toiles à sacs et traverses; trois desks; deux presses; une balance avec plateforme; un coffre-fort; deux camions; quatre chaises; un lot de meubles de bureau; un lot de modèles.

Conditions—COMPTANT.

GEO. E. MARKS Syndic.

23 jan—3f en 10j

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,495, Division E—P. Léonce Dolhonde vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire P. Léonce Dolhonde, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant O. Morel, Esq., notaire, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, VENDREDI, 9me jour de février 1894, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1894.
[Signé] GEO. H. THÉARD, Juge

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

27 janv—3f au 27 fév

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,497—Division D—Ludwig Eichhorn vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Ludwig Eichhorn soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, en son bureau, No 12 rue Carondelet, en cette ville commençant le Jeudi, 1er jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues; et que C. A. Shreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 24 janvier 1894.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier

25 janv—3f au 1 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 41,322, Division A—Sidney A. Calongne vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Sidney A. Calongne, soit acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers sera convoquée et tenue pardevant Fred. Deibel, notaire public, en son bureau, Masonic Building, No 87 rue St Charles, en cette ville, commençant LUNDI, le 12me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que W. R. Greathouse, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 10 janvier 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

11 jan—3f au 12 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]—Division [illegible]—[illegible] Moll, Jr, vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire John G. Moll, Jr, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant F. D. Charbonnet, Esq, notaire public, à son bureau, No 122 rue Gravier, en cette ville, le 9me jour de février 1894, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1894.
Signé: FRED. D. DING, Juge

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

26 janv—au 9 fév

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,479—Division C—Thomas Anderson vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Anderson soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, en son bureau, No 58 rue Commune, en cette ville, commençant lundi, le 26me jour de février 1894, à 10 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétionnaire et élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que F. N. Butler, Jr, Esq, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents du dit plaignant, et que dans l'intervalle et jusqu'à un nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 janv—3f au 26 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, —No 41,066—Ordre—J. G. Prosdame vs ses Créanciers.—Que la cession des biens faite par J. G. Prosdame, au bénéfice de ses créanciers, soit et est par le présent acceptée par la Cour et qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire public en cette ville, commençant le 26 janvier 1894, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic, de déterminer de la façon dont l'actif rendu sera disposé, et voter pour ou contre la décharge de l'insolvable, et que Henry Heidenhain, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour toutes procédures contre la personne ainsi que les biens du plaignant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1893.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:
CHAS. FLOTTE, Député Greffier.

20 déc—3f au 26 jan

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,453—Division A—I. N. Marks & Son, etc., vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens des pétitionnaires, Isaac N. Marks et Frank S. Marks, composant l'ancienne raison sociale I. N. Marks & Son, comme membres de la dite raison sociale et individuellement, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant H. L. Loomis, Jr., Esq., notaire public, en son bureau, No 49 rue Camp, en cette ville, commençant le VENDREDI, 23me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que J. G. Hawkes, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1894.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

21 jan—3f au 23 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 10me jour de janvier 1894, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir:

Louise Hebel, femme de Jacob Ittman vs son mari.—No 4[illegible],300—Division E.

Cette affaire soumise ce jour, sur les témoignages enregistrés et la loi et les témoignages considérés et étant en faveur de la plaignante, il est ordonné, que la plaignante, Louise Hebel femme de Jacob Ittman, ait jugement en sa faveur et contre son dit mari, dissolvant la communauté d'acquets et gains entre eux, et décrétant une séparation de biens en sa faveur, et elle est de plus autorisée à conduire des affaires en son nom comme un marchand public. Les frais devant être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 10 janvier 1894.
Jugement signé le 16 janvier 1894.
Signé: GEO. H. THÉARD, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 17me jour de janvier, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-quatorze.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

19 janv—19 26 2[illegible]

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle Orléans, Lne. 5 nov—

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois, d'un bon revenu,

Et grand terrain Nos 388 et 390 rue Fulton, entre St-André et Joséphine.

Succession de Thomas Heer (ou Hare) et Mary Mulligan, son épouse, décédés.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,918.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 28 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 25 janvier 1894, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de ladite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci après décrite, à savoir—

Le confortable cottage double en bois, Nos 388 et 390 rue Fulton, retiré du trottoir et ayant 4 chambres, hangar, allée, cave de chaque côté, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Fulton, Chippewa, Joséphine et St-André. Le lot de terre mesure, au pied anglais, 37 pi de 10 pouces 1 ligne de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 159 pied 8 pouces 6 lignes entre lignes parallèles, conformément à un plan annexé à un inventaire de la succession de Joséphine Mayer, pris par Alphonse Barnett, ancien notaire en cette ville, le 14 juillet 1864. Voisinage paisible; près des cars. Maintenant rapportant $240 par an.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication; 10 pour cent comptant seront requis du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 janv—27—fév 3 10 17 24 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente Maison d'Habitation ou Propre à Donner un Revenu Sûr.

Résidence de Choix,

No 160 RUE JULIE,

Entre Camp et St-Charles.

F. R. Matthews & Co. contre leurs créanciers.

No 39,541 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre du 6 le 16 janvier 1894, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division D, rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence en briques, située dans un quartier central, très agréable et solidement construite, à trois étages, avec mansarde, No 160 rue Julie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, St-Joseph, Camp et St-Charles, contenant vestibules, environ 20 chambres, le gaz, citerne, cour pavée, etc.

Le terrain est ainsi décrit:

1° **Un certain lot ou portion de terre** désigné par le No 8 et mesurant environ 26 pieds, 3 pouces de face à la rue Julie sur environ 105 pieds de profondeur, s'étendant jusqu'à un large passage dans le fond, lequel s'ouvre dans les rues St Charles et Camp, et commun au dit lot et à d'autres conformément au plan primitif déposé aux archives officielles de William Christy, ancien notaire

2° **Un certain lot de terre** situé dans le même district et ilet que le lot ci-dessus décrit, désigné par le No 6, sur un plan de la même propriété et autres, fait par John Communy, député-voyer, le 29 mai 1836, annexé à un acte passé pardevant F Grima, ancien notaire, le 10 juin 1836. Le dit terrain est en arrière de la propriété ci-dessus décrite et mesure 39 pieds 3 pouces ou plus, ainsi c'est quelque chose, de façade sur la dite allée commune; 45 pieds 5 pouces sur la ligne le séparant de la propriété actuellement ou anciennement appartenant à John Wilcox; 39 pieds 3 pouces à l'arrière (ligne le divisant de la propriété appartenant à Euphrasie Depremont et 48 pieds 4 pouces ou plus s'il y a sur la ligne qui la divise du dit lot avec le lot No 5 sur le dit plan se tout au pied anglais. Une location admirable pour une résidence privée ou professionnelle.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste en deux paiements égaux en un et deux ans avec billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des dits billets et assumera les taxes dues et exigibles en 1894 au-dessus du prix de son adjudication, et 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W Morgan Gurley, notaire aux frais de l'acquéreur.

17 janv—17 21 31—fév 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en Bois à Deux Etages,

Et un Cottage Double en Bois, 283, 283 1/2 et 285 rue Dumaine,

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Jacob Imhof.

No 39,476.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue [illegible]—MERCREDI, 7 février 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, en date du 5 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° La belle résidence en bois à deux étages, No 285 rue Dumaine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Claiborne et Derbigny, avant une galerie en fer, environ 9 chambres, aux premier et second étages et une grande entrée sur le côté pour la voiture; cour pavée, etc. Le lot de terre est désigné par le No 3 et mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage rémunératif double en bois 283 et 283 1/2 rue Dumaine adjacent à la propriété décrite ci-dessus, ayant 5 chambres, allée et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 2 et mesure 31 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ces propriétés sont dans un voisinage à proximité des chars urbains, des marchés, des écoles et ont bien louées.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 an ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devront être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets, et donné au détenteur des billets hypothécaires pour assurer, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 au dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. Adolph, Esq., notaire public aux frais des acquéreurs.

7 jan—7 13 20 27—fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Homestead et autres stocks.

Succession de Mme Veuve Kate M. Shannon.

No 40,343—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 31 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 15 janvier 1894 de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la dit Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les sécurités décrites ci après, à savoir—

1. Livre de stock 241, Fireman's Building Association pour 5 actions du fonds-capital, série B.

2. Le livre de stock 1433, Fireman's Building Association pour 5 actions du fonds-capital, série G.

3. Certificat 69 pour 5 actions du fonds-capital du Louisiana Manufacturing Co.

4. Un billet à ordre de Helen W. Philips pour Deux cents piastres ($200) daté le 8 septembre 1887 à un an, avec 8 pour cent d'intérêt par an

Conditions—Comptant avant le transfert.

20 janv—20 27 à date.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 38,367.

Succession de Amelia Bayne, femme du Dr Stanhope Jones.

MAGNIFIQUE RESIDENCE,

No 185 Avenue Howard,

(ANCIENNEMENT DELORD,)

Faisant face au Lee Circle.

PAR E. CURTIS & CO.—E. Curtis, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal—En vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, daté le 20 janvier 1894, et à moi adressé je procéderai à la vente le MERCREDI, 28 Février, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en cette ville, de la propriété foncière ci-après, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Howard [anciennement Delord], le Cercle Tivoli et les rues St-Charles, St Joseph et Carondelet, désignés par les lettres C et D sur un plan d'Arthur DeArmas, daté le 2 février 1871 et déposé en l'étude de Gustave Legardeur, Jr., ancien notaire public en cette ville, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit:

Le lot C mesure 25 pieds de face à la dite avenue Howard [anciennement Delord], 124 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot B sur le dit plan, 133 pieds 11 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté, et 27 pieds sur la ligne du fond.

Le lot D mesure 25 pieds de face à la dite avenue Howard (anciennement Delord) 183 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la dite ligne le divisant du lot C, 117 pieds 4 pouces et 8 lignes sur l'autre ligne, 3 pieds sur la ligne du fond le divisant du lot K, et 28 pieds 5 pouces et 6 lignes sur une ligne oblique courant vers le Cercle Tivoli (maintenant Lee Circle) les dits lots C et D sont fermés de la portion du lot No 1 d'après inventaire enregistré.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance en un, deux et trois ans, pour des billets portant 7 pour cent d'intérêt, le dit intérêt payable annuellement, garanti par hypothèque spéciale, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant James Simeon, Esq., notaire public, et 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication aux frais de l'acquéreur.

[illegible]janv—24 31—fév 4 7 14 21 25 à date

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bridget Horan.

No 40,392—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Cottage No 284 avenue St-Charles

Entre la rue Calliope et l'avenue Howard.

A l'Encan.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Delord, Camp et Calliope, mesurant, en mesure française, 33 pieds 5 pouces de face à l'avenue St-Charles, 146 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du Faubourg Saulet, 145 pieds 2 pouces et 9 lignes de profondeur sur l'autre côté et 41 pieds 11 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond. Etant la même propriété qui a été achetée par la dite Bridget Horan, décédée, ainsi que cela est à l'acte dans un acte passé pardevant J. Bendernagel, ex notaire, le 31me jour de mai 1884.

Les améliorations comprennent un cottage en briques recouvert en ardoises, retiré du trottoir, ayant 3 chambres et cuisine, dans la cour, une bâtisse en bois ayant 3 chambres et 2 cabinets, 2 citernes, lieux d'aisance, etc., aussi une petite bâtisse avec hangar, faisant face à l'avenue St-Charles et convenable pour une petite boutique.

Conditions. Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y en a, à 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité incluant 5 0/0 honoraires d'avocat. Les taxes de 1894 devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

21 janv—21 24 31—fév 7 14 à date

JEUDI,

1ER FEVRIER 1894,

CONTENU DE LA Résidence Elégamment Meublée de Mme MICHEL LION,

No 44 Rue de l'Esplanade, Coin Chartres.

Beaux meubles de salon, sortis de l'atelier de Mallard recouverts en peluche, divan et fauteuils recouverts en peluche, piano Pleyel, glaces de cheminée et centre, tapis splendides, rugs et nattes, statuettes et pendules en bronze deux armoires à glace, complets de Mallard, meubles de chambre à coucher de Mallard, meubles de salle à manger de Mallard, buffets, porte-chapeaux, fauteuils de vestibule, sofas, tables, lits en noyer, armoires, tables, glaces, bibliothèques, tabourets, Ornements, Fauteuils en osier, Peintures à l'huile, Gravures sur acier, Ride-aux, stores, Corniches, Verrerie, Porcelaines, Articles de bazar, Argenterie, Fontaines réfrigérantes Services de table en porcelaine peinte à la main, Garnitures de lavabos Matelas en crin, Ressorts, etc. Tuyeau d'arrosage pour jardin Poêle Charter Oak, Poêles pour chauffage Coffre et ustensiles de cuisine, ainsi que beaucoup d'autres articles.

PAR DANZIGER & STERN, encanteur—JEUDI, 1er février 1894, à onze heures du matin, au No 44 rue de l'Esplanade, les articles ci dessus seront vendus sans réserve, la famille renonçant à tenir maison.

Conditions—Comptant.

21 janv—21 28 à date

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT.

La résidence simple à deux étages, No 421 rue Terpsichore, entre Liberty et Howard.

Le cottage double de choix, No 411, 411 1/2 rue Liberty.

Joli cottage simple, avec un bâtiment à deux étages dans le fond, No 413 rue Liberty, entre Euterpe et Terpsichore.

Occupé depuis vingt ans comme boulangerie, une des meilleures positions de la ville pour ce genre d'industrie, et ayant un des plus beaux fours qui se trouvent ici. Ces propriétés sont situées à quelques ilets des marchés, des églises, des écoles et de plusieurs lignes de chemin de fer.

Vente à long terme et à des conditions faciles.

Succession de Mme Mary Dudenheffer, Veuve de Martin Werling.

No 40,131—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 148 rue Gravier, MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus les propriétés ci-après décrites savoir—

La jolie résidence simple à deux étages connue comme le No 421 rue Terpsichore, contenant deux grandes chambres au 1er étage et au rez-de-chaussée chambre dans la cour qui peut servir de cuisine, grand hangar et citerne. Le lot est désigné comme partie d'un lot de terre désigné comme le No 16 de l'ilet No 18 borné par les rues Terpsichore, Melpomène, Liberty et Howard sur un plan de G. T. Dunbar daté du 1er avril 1848, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville. Ladite portion de terre mesure 34 pieds de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de trente-deux [32] pieds.

2° **Le cottage double de choix**, Nos 411 et 411 1/2 de la rue Liberty, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, grand hangar dans le fond grandes cours sur la façade et dans le fond. Le lot est désigné comme lot No dix-sept dans l'ilet borné par les rues Benton, maintenant Franklin, Liberty, Euterpe et Terpsichore, sur un plan de G. T. Dunbar, daté 1er avril 1848, et déposé en l'étude de Thomas Layton, ancien notaire de cette ville Le dit lot mesure trente deux (32) pieds de face à la rue Liberty, sur cent vingt cinq (125) pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le joli cottage simple No 413 rue Liberty, occupé par une boulangerie, ayant deux chambres et un shop sur le devant, une bâtisse à deux étages dans le fond ayant deux chambres en haut et en bas, vitrine de fenêtre et hangar sur le devant, deux caves un hangar dans le fond, grande allée pour chevaux et wagons. Le lot est désigné comme lot numéro dix sept, dans l'ilet borné par les rues Benton, maintenant Franklin, Liberté, Euterpe et Terpsichore sur un plan de G. T. Dunbar, daté comme ci dessus, et déposé comme ci-dessus; le dit terrain mesure trente-deux (32) pieds de façade rue Liberty, sur cent-vingt cinq (125) pieds entre lignes parallèles. Le grand four bien construit est en parfait état, et ouit bien.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, sept pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'aux paiements finaux; assurances, honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité; taxes d'Etat et de ville de 1894, devront être assumées par les acquéreurs; dix pour cent seront exigés au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

21 janv—21 28 fév 4 11 18 21

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESS ON DE

LORENZO POST,

Nos 402 et 404 rue Magasins.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 40 111.

PAR E. CURTIS & CIE.—E. Curtis, Encanteur.—Bureau No 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, en date du 17 janvier 1894 et à moi adressé je procéderai à la vente, le MERCREDI, 21 FEVRIER 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 ET 74 RUE ST-CHARLES de la propriété foncière ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, portant les numéros municipaux 402 et 404 rue Magasins, et tous les droits et privilèges y appartenant ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé dans le Premier District de cette ville dans la partie anciennement nommée faubourg Lacourse, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Melpomène (anciennement Edward), Constance et Terpsichore (anciennement Bassin), et désigné par le numéro 5 et mesurant 31 pieds 11 1/2 pouces de face à la rue Magazine, sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, le tout d'après un plan annexé à un acte en partage entre Mme Houston et ses sœurs, Emma G. et Margaret Shields, passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 30 novembre 1840. D'après un inventaire enregistré.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, balance à un et deux ans, pour billets portant 8 pour cent d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera requis au moment de la vente

20 jan—20 21 28—fév 7 14 20 21

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le **Par'oidium Extract**, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boite d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.

11avril—3m

PAR SPEAR & ESCOFFIER

PRESQUE NEUF.

Maison à deux corps de logis,

Au coin des rues St-Philippe et Rocheblave.

Résidence, Ecuries, etc., rue Rocheblave, entre les rues St-Philippe et Ursulines.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune—MERCREDI, 31 janvier 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles—

1° **Un terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le second district de cette ville, borné par les rues St-Philippe, Rocheblave, Ursulines et Dorgenois, mesurant 36 pieds 3 pouces 7 lignes de façade sur St Philippe sur 100 pieds de profondeur et de façade sur Rocheblave, formant le coin des rues Rocheblave et St Philippe.

Les améliorations consistent en une propriété presque neuve à deux corps de logis, ayant six chambres, auvent, etc., citerne, lieux d'aisance, grand hangar sur l'arrière du terrain, puits artésien, etc.

2° **Une vaste portion de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans les mêmes district et carrés d'ilet, contiguë à la propriété ci-dessus décrite, à l'arrière mesurant 120 pieds 8 pouces 1 ligne de façade sur la rue Rocheblave, sur environ 37 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une bâtisse couverte en ardoises, ayant 4 chambres une écurie contiguë ayant 14 stalles; une autre écurie ayant 6 stalles, le tout couvert en ardoises, grand hangar, 2 citernes lieux d'aisance, puits artésien, etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans payable en billets garantis par hypothèque spéciale, portant intérêt de 8 0/0 par an à partir de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente.

Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1894, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt entre les mains de l'encanteur de 10 0/0 de l'enchère pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Jas e F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 jan—24 28 au 31 jan

114 D'ILET

De Terre dans le Troisième District avec Bâtisses et disposé pour une VACHERIE.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 31 janvier, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles—

11 lots de terre (à peu près un quart de l'ilet) avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1 à 4 inclusivement et numérotés de 12 à 18 inclusivement, dans le Troisième District bornés par l'**Avenue de Londres**, les rues **Force, Havane et Verte**, mesurant 320 pieds de face à la rue Force 120 pieds de face et profondeur sur l'Avenue de Londres et la rue Havane

Le lot 1 formant l'encoignure de l'avenue de Londres et de la rue Force; le lot 2 formant l'encoignure des rues Havane et Force.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse à 5 cinq chambres, aussi ayant environ 25 étables, un grand hangar ouvert une autre bâtisse avec 4 étables, un poulailler, étable à cochon puits, citernes, lieux d'aisance, etc., le tout disposé pour une vacherie.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans pour billets portant une hypothèque spéciale avec 8 0/0 d'intérêt du la date de la vente et toutes les clauses de garantie usuelles dans les actes de vente.

L'acquéreur paiera au dessus de son enchère les taxes de 1894 et déposera entre les mains du vendeur 10 0/0 sur le montant de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 janv—24 28 à date

UN ANCIEN

Emplacement d'une Boulangerie Etablie.

No 37 Promenade Carondelet, entre les rues Trémé et Marais, et s'étendant à la rue St-Pierre.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 155 rue Commune.—MERCREDI, 31 janvier 1894, à midi, il sera vendu, à la **Bourse d'Encan St-Charles**—

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District, désigné par le No 3 dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Trémé et Marais, mesurant 32 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la Promenade Carondelet, 3 pieds de face à la rue St-Pierre, sur des profondeurs variant de 79 à 82 pieds d'une rue à l'autre.

Les améliorations comprennent une bâtisse avec façade en briques, toit en ardoises, faisant face à la Promenade Carondelet, avec une grande chambre sur un côté et une chambre et un grand four en briques de l'autre côté, hangar, waterworks et tuyaux, la bâtisse avec toutes les dépendances de 2 chambres sur la rue St-Pierre, connu par le No municipal 37 Promenade Carondelet.

Termes et Conditions.—La moitié ou plus comptant, la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente et toutes les clauses de garantie usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1894 au dessus du prix d'adjudication et déposera 10 0/0 de son enchère avec l'encanteur pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier N. P. aux frais de l'acquéreur.

P. S.—Le vendeur vendra le bon vouloir de la **Boulangerie** à une vente privée à l'acquéreur de la propriété

24 janv—24 28 à date

Un splendide Ilet de Terre,

EN FACE DE

People's Slaughter-House & Refrigerating Company.

Un grand terrain sur la rue Hancock.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune.—MERCREDI, 31 janvier 1894, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles.

1° **Un ilet de terre** dans le troisième district de cette ville avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 5 borné par les rues [illegible], Bienvenue, Monroe et Delaronde mesurant plus ou moins 275 pieds en chacune des rues. L'ilet est subdivisé en vingt-deux lots. Doit être offert en block premièrement et si l'enchère n'est pas satisfaisante, il sera vendu en détail. Le tout vendu conformément à un plan de D. K. Seghers, voyer en date du 13 janvier 1891 maintenant à la Bourse pour référence, pour les mesurements et les subdivisions, etc.

2° **Un lot de terre** dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 3 l'ilet borné par les rues Hancock, Monroe, Delaronde et Bienvenu mesurant 30 pieds de face à la rue Hancock sur une profondeur de 96 pieds 6 pouces.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets portant hypothèque spéciale avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la vente et toutes les autres clauses usuelles de garanties, les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant J. H. Fernolle, notaire aux frais des acquéreurs.

21 janv—21 25 à date

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une plantation de valeur dans le district de Barataria, paroisse de Jefferson.

A. J. Vick vs Louis Volz.

Vingt-unième Cour de District Judiciaire. Paroisse de Jefferson, Dossier No 144.

Vente au comptant. Pour un partage.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 31 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement de l'Hon. Emile Rost, juge de la Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en cet Etat, le dit jugement rendu le 6me jour de décembre 1893 et signé le 22me jour de décembre 1893, dans l'affaire de A. J. Vick vs Louis Volz, Dossier No 144 de la dite cour, pour opérer un partage, à l'encan, il sera vendu—

1° **Une certaine plantation**, ensemble avec toutes les bâtisses, machines et améliorations qui s'y trouvent, située dans le District de Barataria, paroisse Jefferson, en cet Etat, à environ 20 milles de la Nouvelle-Orléans, et mesurant environ 200 arpents de façade sur le Bayou Barataria, sur une profondeur ordinaire de 40 arpents, plus ou moins, bornés d'un côté par le Bayou Chaisaa, et de l'autre par un morceau de terre appartenant anciennement à MM. Louis et Michel Commagère

2° **Un certain terrain** contigu au morceau de terre ci dessus décrit sur le côté inférieur, et mesurant cent arpents plus ou moins sur le Bayou Barataria, sur la profondeur ordinaire de 40 arpents, borné d'un côté par le morceau de terre, et de l'autre par le Bayou Anse Vier.

3° **Un autre certain morceau de terre** connu sous le nom de "Ile Bonne," situé dans le dit district de Barataria et en face du morceau de terre ici décrit en premier lieu, mesurant, plus ou moins, 35 arpents de façade sur le Bayou Barataria, avec une profondeur s'étendant presque jusqu'au "Lac Ouacha," et borné d'un côté par le Bayou Dauphin, et de l'autre par le Bayou Villars.

4° **Un autre morceau ou portion de terre**, situé dans ledit district de Barataria, mesurant un demi arpent de façade sur ledit Bayou Barataria, borné d'un côté par les terres de Terrence Dronet, et de l'autre côté par celles de J. B. Dauterive.

Les quatre dits morceaux de terre mesurent en moyenne environ douze mille (12,000) arpents, plus ou moins, et seront vendus ensemble en bloc.

Conditions—Comptant en passant les titres; 10 0/0 payables comptant sur les lieux, au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur

27 déc—27 31—jan 7 14 21 28 au 31

PAR WM P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, 14 février 1894—Par WM. P. CURTIS, encanteur, bureau 129 rue de la Commune, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, Division E, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à la date du 10 janvier 1894 émis dans l'affaire de la liquidation de la "Louisiana Brick & Clay Works Company, Limited," No 41,090, du dossier de la dite Cour, je procéderai à la vente en bloc à l'encan, un certain morceau ou portion de terre mesurant (30) trente acres, borné à l'Est par une ligne s'étendant parallèlement au chemin de fer de la Vallée du Mississipi, à une distance de 420 pieds du centre de la voie ferrée dudit chemin; au Sud, par l'ancien emplacement du chemin de Clinton & Port Hudson R. R., jusqu'à la voie publique Jackson, jusqu'à un point d'une ligne imaginaire s'étendant parallèlement à la voie de l'ancien chemin de Clinton & Port Hudson Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, meubles et immeubles comprenant les machines, bouilloires, pompes, palettes, brouettes, bois, etc, etc., le tout situé à la Station Ethel, paroisse Est Feliciana, Lne.

Conditions—Comptant. Dix pour cent de dépôt comptant du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 janv—14 [illegible]—fév 11 13 13 14

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Manufacture de Meubles. Deux wagons.

Dans l'affaire de Frederick Meier vs ses créanciers.

No 40,626—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—VENDREDI, 9 février 1894 à 11 heures A. M., au local, coin des rues Prytanée et Octavia, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, daté le 26 janvier 1894 la propriété ci-après décrite, appartenant au dit insolvable, à savoir—

Une bâtisse en bois et hangar, une machine et chaudière, arbre de couche, bandes et poulies, scies de Sander et autres instruments en usage dans une manufacture de meubles. Aussi un lot de matériaux, deux wagons de meubles.

Le tout conformément à une liste déposée en mon bureau.

Le tout selon l'inventaire enregistré.

Le présent étant le second et dernier encan, la propriété et les articles ci-dessus mentionnés seront adjugés, au comptant, au dernier et plus fort enchérisseur, pour le montant quelconque qu'ils rapporteront. Un dépôt au comptant de 10 pour cent devra être payé sur les lieux pour assurer la vente.

Conditions—Comptant.

30 janv—30—fév 4 9

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Petit Fusil Feu Central Meubles, etc.

Succession d'Henri Fleckinger.

No 39,781—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le SAMEDI, 3 février 1894, à 11 heures A. M., au magasin No 49 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, et agissant à la place de l'Hon. G. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, en date du 25 septembre 1893, pour le compte de la succession d'Henri Fleckinger, il sera vendu à l'encan—

Un joli fusil feu central,
Meubles et autres articles.
Conditions—Comptant.

24 jan—24 31 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIE BUVETTE.

Installations, Elegant Comptoirs.

Miroirs Français Plaqués de valeur.

Splendide collection de Verreries, Argenterie et Plaqué.

Vins Fins, Liqueurs, etc., Coffre-fort en fer.

Chaises, Tables et autres Articles de valeur, étant tout le contenu du vieil établissement bien connu:

The Continental Saloon,

No 172 rue Gravier, près Carondelet.

Succession de William Brandt.

No 41,248.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL Encanteur—Bureau 159, rue de la Commune—VENDREDI, 2 février 1894, à 11 heures A. M., au No 172 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 22 janvier 1894 dans l'affaire de la succession de Williams Brandt, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Tout le contenu d'une buvette de premier ordre, connu comme le "Continental," No 172 rue Gravier, comprenant d'élégantes installations vins fins, liqueurs etc., miroirs français plaqués, verreries, plaqué, ensemble avec plusieurs autres articles de valeur, appartenant à un établissement de premier ordre.

Conditions—Comptant.

23 janv—23 24 28 31—fév 1 2

UN BON PLACEMENT

Bien en vue et qui appelle l'attention pour les affaires et résidences,

Coin des rues Champs-Elysées et N Peters, en face du dépôt du chemin de fer Southern Pacific, près du dépôt du Pontchartrain.

PAR ALBERT PAUL encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 31 janvier 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles en vertu d'un ordre d'un propriétaire à l'étranger pour effectuer un partage, il sera vendu à l'encan—

La portion de terre de valeur, dans l'ilet borné par les rues Levée (maintenant North Peters), Champs Elysées, Marigny et Victoire formant l'encoignure des rues North Peters et Champs Elysées et mesure 35 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue North Peters, sur une profondeur de 89 pieds 5 pouces. Les améliorations consistent d'une grande résidence et magasin en briques à deux étages, connue et désignée par le numéro municipal 41 rue North Peters, subdivisée et occupée comme buvette de premier ordre au rez-de-chaussée, et de confortables résidences au premier et dans la bâtisse du fond.

La propriété est admirablement située et est toujours louée, à raison de $420 par an, en face du dépôt du chemin de fer du Southern Pacific et du Pontchartrain, près de la National Rice Milling Co. et du People's Rice Mills et autres industries.

Les personnes désirant un bon placement avec un avenir promettant ferais bien d'examiner avec intérêt et de voir la propriété ci-dessus. Voir plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, à pour cent d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Jos Fahey notaire aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

21 jan—21 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BEAU TERRAIN.

Succession de Calixte Masquère.

No 40 910—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St Charles entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D en date du 12 janvier 1894, dans l'affaire de la succession de Calixte Masquère, il sera vendu, à l'encan—

Une certaine portion de terre dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St-Bernard, Liberté et Forte et mesurant 62 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans, sur une profondeur de 158 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo C. Préot, notaire.

17 janv—17 24 31—fév 7 14 21

A l'Encan, Sans Limite,

Terrains près de la Station de Chars Dumaine, et à à proximité de l'Esplanade.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur A la Bourse, sous la rotonde de l'Hôtel St Charles—

Mercredi, 21 Février 1894.

—8 TERRAINS—

Situés rue Dorgenois, entre Lapeyrouse et Onzaga. Chaque terrain sera crié séparément. La criée se fera en français et en anglais. Voir le plan des terrains à la Bourse.

-CONDITIONS-

Moitié ou plus comptant balance à un an, 8 0/0 d'intérêt. Taxes de 1894 aux frais des acquéreurs, ainsi que les actes de vente, pardevant T. Buisson. 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

ALBERT PAUL, Encanteur.

7 janv—7 21 28—fév 11 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RUE GREEN.

Maison en bois rue Joséphine

Succession de Demetrio Tarin ou Tarim.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 19 janvier 1894, dans l'affaire de la succession de Demetrio Tarin ou Tarim, il sera vendu à l'encan, à savoir—

1° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de cette ville, dans l'ilet 394 borné par les rues Joséphine, Willow, St-André et Clara, et mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Joséphine, 32 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue St André sur 95 pieds 10 pouces de profondeur sur une ligne et 97 pieds 5 lignes sur l'autre ligne de côté. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, désignée par le No municipal 609 rue Joséphine.

2° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet 554, borné par les rues St-André ou Green, St-David, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme lot 15 et mesurant 32 pieds de face à la rue St-André ou Green, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, etc.

Conditions—Comptant

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant James Simeon, notaire public.

Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894, et déposeront 10 pour cent au moment de l'adjudication.

21 janv—21 24 31—fév 7 14 21

E. CURTIS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James Nash.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 41,146.

(Seconde et Dernière Annonce.)

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal. En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, daté le 24 janvier 1894, et à moi adressé, je procéderai à la vente, sans limite, MARDI, 30 JANVIER 1894, A 11 HEURES A.M. SUR LES LIEUX, No 278 RUE CARONDELET, PRES CALLIOPE, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 lot de chevaux.
3 jeux de Harnais Double.
1 lot de Voitures.

Conditions.—Comptant avant livraison.

25 jan—25 27 30

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatre Splendides Lots de Terre bien situés

Dans l'Ilet No 44, Sixième District de cette ville.

No 29,023—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

Jacob Van Wickle vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre conforme à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D.—

Quatre lots de terre, Nos 1, 3, 5 et 6, situés dans l'ilet No 44, Sixième District de cette ville, borné par les rues Wall, Esther, Pine et Lowerline, décrits par le ci-dessus insolvable ses créanciers.

Le No 1 mesure 90 pieds de face à la rue Lowerline sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Wall

Le No 3 mesure 120 pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de 120 pieds.

Le No 5 mesure 90 pieds de face à la rue Lowerline sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Esther.

Le No 6 mesure 90 pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Esther.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Frank H. Mortimer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 jan—30 fév 7 14 21 28 mars 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un grand et nouveau stock de vins, liqueurs, épicerie, cheval et wagon. Installations de magasin. Le terme non expiré du bail et droit d'occupation du local occupé par le débiteur—No 41 0[illegible] 9—E. Lange vs ses créanciers—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR D. E. MORPHY encanteur—Il sera vendu, le MARDI, 30 janvier 1894, 10½ heures A. M., dans et au local No [illegible] rue Poydras, entre Baronne et Carondelet, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 16 janvier 1894 et à moi adressé.

Tout le stock décrit ci-dessus livré par le dit débiteur mentionné plus haut à ses créanciers.

Condition—Strictement comptant.

19 jan—19 21 28 30

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double en Bois

Coin Jersey et Valence,

Dans le Sixième District qui s'améliore rapidement.

Succession de John J. Schellang.

No 156—Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. H. Robinson, encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 février 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Emile Rost, juge de la Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en date du 3 janvier 1894 pour le compte de la susdite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet 143, borné par les rues Jersey, Valence, Laurel et Cadiz et formant l'encoignure des rues Jersey et Valence et mesurant 27 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Jersey sur une profondeur de 110 pieds sur la rue Valence. Les améliorations consistent en une jolie résidence-cottage double en bois, chaque côté ayant 3 chambres, cuisine et hangar.

Conditions—Un crédit de douze mois. L'acquéreur devra fournir un cautionnement avec de bonnes et solvables garanties pour le paiement du prix et la dite propriété doit aussi être une hypothèque spéciale pour garantir le dit paiement; le tout conformément à la loi. 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo C. Préot notaire.

11 janv—11 17 24 31 fév 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Magdalena Staub, (née Bauer.)

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 39 929

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI 21 février, 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre daté le 19 janvier 1894, de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus mentionnée, la propriété ci après décrite à savoir—

Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Prémière et Deuxième, mesurant 19 pieds 4 pouces de face à la rue Laurel sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après une esquisse d'arpents en date du 17 janvier 1894, par D. V. Dyer, arpenteur, 1 ur de ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 177 rue Laurel.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance s'il y en a, à 1 et 2 ans par billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent frais d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894 au dessus du prix d'adjudication 10 pour cent comptant seront requis au moment de la vente

Acte de vente pardevant Jas B Ward, notaire public aux frais de l'acquéreur.

20 janv—20 27 fév 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE MAGNIFIQUE OCCASION

D'Acheter une Superbe Scierie à Strader, Louisiane,

Ensemble avec une grande quantité de terres boisées avoisinant.

—AUSSI—

Logs sous l'eau dans le Bayou Owl estimés de 300 000 à 500,000 pieds.

Le Moulin à raboter et douze (12) terrains faisant face sur l'Avenue de la Louisiane, en ville, formant le coin de la rue Liberté, et connu sous le nom de "Industrials," de W. J. Athens Lumber Co., Limited, superbement monté, avec toutes les machines, telles que: Bouilloires, pompes, scies, courroies, etc.

Smith Brothers & Co., Limited, et Gentry Brothers vs. W. J. Athens Lumber Co., Limited.

No 40,587—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

Mercredi, 21 Février.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. H. Robinson, encanteur, Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 10 janvier 1894, Dossier No 40,587, dans la susdite affaire, à l'enchère publique, il sera vendu—

1° Le tout et particulièrement ces douze certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville, borné par l'avenue Louisiane, les rues Liberté, anciennement Green, Howard, anciennement St George et Delachaise, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'ilet 556 sur un plan ou certificat du voyer, fait par G. H. Grandjean, en date du 1er août 1892 et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. J. Ward, notaire, le 2 août 1892. Lesquels dits lots mesurent comme suit à savoir: les lots 1 à 5 inclusivement touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 forme le coin de l'avenue de la Louisiane et la rue Liberté, anciennement Green; les lots Nos 19 à 24 inclusivement se touchent et ceux numérotés 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Liberté, anciennement Green, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles; le dit lot No 19 forme l'encoignure des rues Liberté et Delachaise, les dits lots Nos 23 et 24 mesurent chacun 32 pieds de face à la dite rue Liberté, anciennement Green, sur une profondeur de 150 pieds; le lot No 18 mesure 30 pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles; s'étendant et touchant le fond de plusieurs lots Nos 19 à 22 inclusivement sur le côté de la ligne la plus rapprochée de la rue Liberté, anciennement Green. Les améliorations consistent en une jolie bâtisse à bureaux et dépendances, avec toutes les chaudières et machines convenables pour un moulin à raboter de première classe.

2° **Le Quart N. E.** de la section 29, dans le Township 8, 8 de R 18 E, dans le district Greensburg, ayant 160 acres, conformément à la patente de l'Etat, No 2 237, en date du 8 février 1876; le tout de la section 28 ayant 625 et 68/100 acres et le Nord de la moitié fractionnée de la section 33, contenant 161 et 8/100 acres, le tout dans le Township 8, range 8 district Greensburg, la dite terre se trouve près du poteau de 49 milles du Illinois Central R. R., les dites terres étant bornées au nord par Bach, et au sud, par le Nord Passe Manchac

Les améliorations consistent en scierie et ses accessoires

Aussi logs sous l'eau dans le Bayou Owl estimés de 300,000 à 500,000 pieds.

Conditions—Comptant, 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication Actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurly, notaire.

14 janv—14 16 17 24 31—fév 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif d'un Piano droit de Pleyel.

The Louis Grunewald Co. Limited, vs. M. A. Sexton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,794.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MERCREDI, 31 janvier 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Un Piano droit de Pleyel.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

20 janv—[illegible] 25 31

A-PARTIR
Du 1er Janvier,
MON ADRESSE
SERA :
PAUL CONRAD,
PUERTO-CORTEZ,
HONDURAS, C. A.
Aux soins de la "Central America Express",
PORT TAMPA CITY, FLORIDA, U. S. A.